

LE PETIT TORQUESNOIS

bulletin d'informations Municipales n°14

Année 2017

Madame, monsieur, Cher(e)s Ami(e)s,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous vous proposons la lecture de notre journal communal.

Vous remarquerez que ce numéro comporte deux pages supplémentaires qui vont nous permettre d'enrichir le journal, notamment pour permettre aux nouveaux arrivants sur notre village de disposer des informations nécessaires au bien vivre sur notre commune.

Le sommaire que vous allez découvrir, traite entre autre, de notre patrimoine, de notre école, de nos associations et des aménagements réalisés ou à venir.



Nous vous proposons ainsi un article sur la création du lotissement « Herbage de l'Eglise » et les aménagements qui en découlent.

Je profite de cet article pour saluer comme il se doit le travail de l'équipe municipale mais également de l'ensemble des bénévoles qui œuvrent bien souvent dans « l'ombre » mais dont les actions sont indispensables à la vie et au dynamisme de notre commune.



L'année 2018 qui arrive sera marquée par deux évènements majeurs, les 30 ans de la Sainte Madeleine et le centenaire de l'Armistice de 1918, nous ne manquerons pas d'accompagner ces cérémonies en lien avec les associations et les bénévoles.

Vous avez été nombreux à nous rendre visite au cours de cette année 2017 et nous avons pris du plaisir à vous accueillir dans notre mairie rénovée, rénovation qui nous donne entière satisfaction et répond à vos attentes si l'on en juge par vos commentaires.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de très Bonnes Fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le 12 janvier pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire

sommaire

page 1 : Le Mot du Maire

pages 2 et 3 : L'école du Torquesne page 4-5 : Histoire et Patrimoine

page 6 : Budget

page 7: La Fraternelle

page 8 : Lotissement - Loi sur l'eau

page 9 : Les petits Torquesnois et leur école

page 10 : Les Torquesnois à votre service

page 11: Vie quotidienne - Etat civil

page 12: Manifestations 2018



L'école

L'école maternelle

Il y a 18 enfants dans la classe depuis septembre : 5 élèves en Petite Section, 5 en Moyenne Section et 8 en Grande Section. Trois enfants de Toute Petite Section devraient arriver en janvier.

Cette année, les enfants ont toujours la même maîtresse : Daphné Crocis.

Mélanie Bosné, l'ATSEM et Christine Bellanger qui s'occupe de la cantine et de la garderie sont toujours là également, ainsi que Laëtitia Bordelet qui complète le temps partiel de Christine en ce moment.

C'est Mélanie et Laëtitia qui animent les activités périscolaires.

Isabelle Dulong, notre AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) est encore là cette année.



L'an dernier, le défi tri organisé par l'intercom, a été gagné par l'école du Torquesne! Les enfants avaient réalisé un totem aquarium surmonté d'une pieuvre à partir d'emballages destinés à la poubelle jaune.

Les enfants ont gagné du petit matériel de sport pour la classe : un jeu de croquet, des cordes à sauter et des diabolos.







Les enfants ont participé l'an dernier au culturama sur le thème « Retour vers le futur ». Ils avaient fabriqué des déguisements de personnages appartenant à différentes époques de l'Histoire et Leurs portraits ont été exposés à la bibliothèque de Pont-L'Evêque.

Cette année, le thème du Culturama auquel la classe participera encore est : « Ombre et lumière »

Les enfants travaillent cette année sur les contes traditionnels.

Ils ont commencé l'année avec des contes en lien avec la forêt : le petit chaperon rouge, le petit Poucet et Hansel et Gretel.







Pour fêter Halloween, les enfants sont venus déguisés à l'école.

Année 2017 3

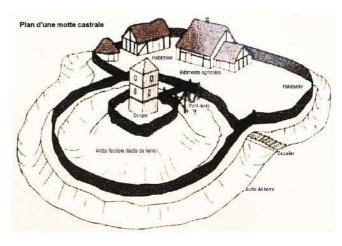


Histoire/Patrimoine

Les 3 châteaux du Torquesne

En 1198, un chevalier prénommé Hugues reçoit un fief (terre et seigneurie) sur lequel se trouve un chêne tordu qui sert de repère pour les voyageurs entre Dives et Blangy-le-Château; il prend le nom de Hugues de Tortus Quercus (qui deviendra Torquesne!). Il construit une motte castrale accessible par la route de Dives; des paysans défrichent pour lui les terres du plateau et les cultivent; ceux-ci demeurent avec quelques artisans qui fabriquent et entretiennent les outils agricoles, dans des chaumières groupées autour d'une chapelle dédiée à Notre-Dame (origine de notre église paroissiale!). Tout autour domine la forêt dont il ne reste aujourd 'hui que le bois du Mordouet. Pendant l'occupation anglaise (1417-1453) le seigneur de l'époque Colin le Vicomte est privé de son fief et en 1549 la motte est en ruines. Illustration: Exemple de la motte castrale de Cleden-Poher (Finistère).

A partir de 1552 et pendant 300 ans, la famille de Nocey possède le fief. Un nouveau château est construit (corps central et 2 pavillons de retour) ; il sert de résidence principale d'été car la famille vit à Lisieux pendant la mauvaise saison. L'ainé, seigneur du lieu, prélève les taxes en espèces et en nature ; ces dernières sont conservées dans une grange dîmière ; il nomme aussi à la cure, c'est parfois son frère cadet qui est curé du Torquesne. Les membres de la famille sont en principe inhumés dans le chœur de l'église paroissiale ; en 1838 Jean Esmont de la Rosière, mari de la dernière descendante de Nocey, est inhumée dans le cimetière du Torquesne. *Illustration : Plan cadastral de 1830*.





Après le décès de Madame Esmont en 1848, le corps central du château est détruit par une incendie, il sera reconstruit. La propriété est achetée par Monsieur Bordeaux, manufacturier lexovien, et devient une « ferme » ; le descendant de M. Bordeaux lègue les 82 hectares de terre et les bâtiments aux religieuses de l'hôpital de Lisieux en 1936 ; pendant cette période la propriété est exploitée par différents locataires. Elle est ensuite achetée par les frères Houdart qui l'habitent et cultivent les terres. Dans les années 80, les terres sont vendues séparément ; les bâtiments sont achetés par 2 couples qui vont les restaurer avec goût et en faire leur résidence : d'une part le pressoir et la grange dîmière, d'autre part l'ancien château avec ses douves et ses annexes. Les lieux connaissent désormais une nouvelle vie ! Illustration : Locataires M. et Mme Hobbey en 1904.



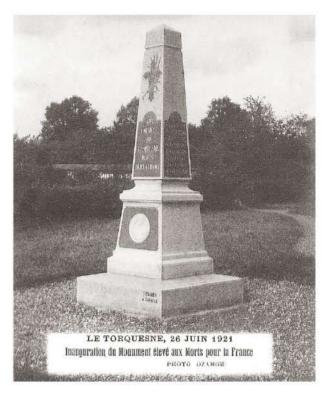
Monument aux Morts



Le Monument élevé aux Morts pour la France

Ce monument a été érigé dans la partie gauche du cimetière, entre l'entrée principale et celle de l'église, emplacement pratiquement vide à cette date ; il a été inauguré le 26 juin 1921 ; dix noms sont gravés dans la pierre, suivis de l'année de décès, dans l'ordre chronologique :

1	E. Heuzey	1914
2	R. Hervieu	1914
3	E. Hervieu	1915
4	E. Lecoq	1915
5	E. Marais	1915
6	E. Huet	1917
7	J. Hoguet	1917
8	M. Gouyet	1917
9	E. Gosset	1918
10	R. Gouyet	1921



Trouver des renseignements sur les soldats dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts du Torquesne n'est pas « chose facile » !

- Les actes de décès, établis dans l'urgence, aux abords des champs de bataille où s'entassaient morts et blessés, sont
 incomplets et comportent des erreurs; le fait que le soldat soit marié ou célibataire, sa profession, sont rarement
 mentionnés; les actes étaient envoyés aux mairies du domicile ou du lieu de naissance et seulement quelques mois
 plus tard. Par suite de la violence des combats, certains villages cités dans les actes, n'existent plus aujourd'hui.
- Ces hommes étaient souvent des ouvriers agricoles nés hors de la commune du Torquesne ; ils étaient de passage pour leur travail et ils n'avaient pas de famille dans le village. A ce jour, je n'ai trouvé aucun renseignement sur deux d'entre eux : R. Hervieu et E. Marais.
- Qu'est-il advenu de leurs corps ?
 - la violence des combats était telle que le corps de J.M. Hoguet n'a pas pu être retiré du champ de bataille et que les décès d'E. Heuzey et d'E. Hervieu n'ont pas pu être constatés sur place.
 - E. Huet repose dans un carré réservé du cimetière d'un village et M. Gouyet dans celui d'une nécropole, proches des lieux de combat.
 - E. Lecoq transporté blessé dans un hôpital à l'arrière du front, a succombé à ses blessures et est inhumé dans une zone réservée du cimetière communal.
 - Revenus blessés, E. Gosset et R. Gouyet sont enterrés dans le cimetière du Torquesne.
- Survenu le 12 mars 1915, le décès de Ferdinand Charles Ernoult « mort pour la France » a été transcrit sur le registre d'Etat Civil du Torquesne mais son nom n'est pas gravé sur le monument ; dans le village il n'y a aucune famille portant ce nom ou celui de sa femme née Bucaille. Il est certainement sur le monument d'une autre commune, sans doute celui de son village natal que l'acte ne mentionne pas.

Année 2017 5



Le budget adopté par le conseil municipal se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses Recettes

	Total des dépenses	265 771,92		Total des recettes	265 771,92
23	Virement Section Investissement	49 300,00	2	Excédent reporté	111 221,92
22	Dépenses imprévues	13 500,00			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	77	Produits exceptionnels	
66	Charges financières		76	produits financiers	
65	Charges courantes	23 715,00	75	Produits gestion courante	3 000,00
14	Atténuation de produits intercom	14 965,00	74	Dotations et participations	60 050,00
12	Charges de personnel	52 365,00	73	Impôts et taxes	90 000,00
11	Charges générales	110 926,92	70	Produits ventes	1 500,00

INVESTISSEMENT

Dépenses Recettes

	Total des dépenses	111 050,00		Total des recettes	111 050,00
001	Déficit reporté		002	Excédent reporté	14 772,22
020	Dépenses imprévues	2 500,00	021	Vir. Section de fonctionnement	49 300,00
16	Emprunt remboursé		1068	Excédents de fonctionnement	25 477,78
21	Immobilisations	67 500,00	10	Dotations, fonds divers	11 000,00
21	RAR (travaux mairie)	40 250,00		RAR recettes	
20	Immobilisations incorporelles	800,00	13	Subvention investissement	10 500,00

Travaux 2017

Rénovation de la Mairie

Le chantier de rénovation s'est étalé sur 2016 et 2017, le montant total des travaux s'élève à 54.122,15€ TTC qui se décompose : 21.280,00€ exercice 2016 et 32.842,15€ exercice 2017. Le montant par entreprise est le suivant :

 Maçonnerie
 22.563,24€

 Peinture
 16.660,80€

 Electricité
 4.538,00€

 Plomberie
 6.836,28€

 Parquet
 2.102,83€

 Menuiserie
 1.421,00€



Pour compléter nos travaux d'amélioration, nous avons renouvelé le mobilier pour un montant de 7.716,66€ TTC.

Extérieur de la Mairie

Après étude par le conseil, il a été décidé plutôt que de faire un ravalement « classique », de mettre en valeur le mur d'origine en retirant l'enduit et en effectuant un rejointoiement des pierres à l'identique des travaux effectués sur l'église. L'entreprise retenue pour cette intervention est la société DOUBLET pour un montant de 17.162,20€ TTC. Les travaux vont se dérouler sur 2017 et 2018.

Routes

Deux interventions sont programmées sur 2017, réalisation confiée à l'entreprise –EIFFAGE.

- Chemin Gardin Bourges 8.420,00€ HT
- La Bruyère Hauvel 20.538€ HT

La Fraternelle





8 mai



11 novembre



Fête de la Sainte-Madeleine



Voyage en Touraine



122 Table 132

Soirée des bénévoles



Zoo de Beauval

Lotissement

Lotissement « Herbage de l'Eglise »

Conformément à notre Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 06 juillet 2009 et à sa révision simplifiée du 23 mars 2016, le permis de lotir modificatif délivré le 25/10/2013.

Après quelques modifications, la société ZIG ZAG est devenue aménageur du terrain et commercialise 19 par-

celles de ce lotissement.

Les travaux d'aménagement ont débuté en septembre 2017.

Chaque parcelles ainsi vendue fait = l'objet d'un permis de construire propre à chaque acquéreur dans le respect des règles d'urbanisme, PLU et du règlement de lotissement. L'équipe reste municipale bien entendu attentive au respect des règles et à la conformité des réalisations.



C'est ainsi que nous accueillerons 19 nouvelles familles sur notre commune dans le courant de l'année 2018.

Loi sur l'eau

Lorsque l'on projette un aménagement de type lotissement, la règlementation, et notamment la loi sur l'eau, prévoit que la « destruction » d'une zone humide doit intégralement être compensée par une ou plusieurs autres.

C'est dans ce contexte qu'en plus des aménagements prévus sur l'emprise même du lotissement, une zone humide complémentaire de compensation devait être réalisée.

C'est ainsi que la parcelle en pointe au-dessus du calvaire a été aménagée pour récupérer les eaux

de ruissellement.

De plus, l'ensemble des eaux pluviales issues du lotissement sont captées en plusieurs points afin d'être dirigées vers des bassins de rétention qui régulent quant à eux les rejets sur les voies communales. Le volume rejeté par le lotissement ne sera donc pas supérieur à ce que nous connaissons aujourd'hui bien au contraire. L'ensemble de ces éléments étant validés par la DDTM à l'appui des rapports établis par les bureaux de contrôle habilités.

Les Petits Torquesnois et leur école





La chasse aux oeufs

Cette association permet aux habitants de la commune (et communes voisines) d'adhérer à celle-ci avec ou sans enfant, (scolarisé ou non à l'école du Torquesne) de bénéficier et participer aux diverses manifestations proposées.

Suivez l'actualité de l'association sur Facebook "les petits torquesnois et leur école"



Mercredi créatif







Atelier foie gras à Saveur d'Auge

Le maire et ses conseilliers remercient les associations et leurs bénévoles pour leur dynamique



Les Torquesnois à votre service

Les Torquesnois à votre service

Artisans et entreprises

Olivier BELLANGER – Electricité Bâtiment Plaquiste 06.83.23.24.51 <u>bellanger.olivier@orangefr</u>

Jean-Marc BRENOT – Maçonnerie 06.71.45.16.70 jean-marc.brenot@orange.fr

Nicolas COURAYE- Charpente Menuiserie Escalier 06.15.37.35.15 nicolas-couraye@sfr.fr

Jean-Denis CULERIER – Plaquiste 02.31.32.70.41

Olivier DOUBLET – Maçonnerie 02.31.32.99.01

Xavier DUCY – Couverture 02.31.62.66.07 <u>xavier.ducy@wanadoo.fr</u>

ERISNAM – Publicité - Site Internet – Informatique 09.66.01.22.51 <u>www.erisnam.fr</u>

HORIZON JARDIN MONNIER Sébastien – Paysagiste 06.37.90.40.84 www.horizonjardin.fr

Rémy JOLIVET – Maçonnerie 02.31.32.52.50

Valéry JOUBAULT – Photographe publicitaire 06.11.46.06.87 www.tungsten-prod.com

Jean-François MANSIRE – Assistance informatique 06.76.37.81.21 <u>www.erisnam-assistance.com</u>

MARY C'ZEN – Réflexologie plantaire de relaxation 06.58.09.32.37

Thérèse PANEL – Couturière 02.31.62.55.27

Chambres d'hôtes

Geneviève LANGLOIS - 2525 Chemin du Champ au Prêtre 02.31.63.85.58 www.location-honfleur.com

Bernard DECHEVIGNY Route de Saint Hymer 02.31.63.79.59

Assistantes maternelles

BRIAS Nathalie 02.31.63.80.71

CIAVATTA Sophie 02.31.31.33.47

CULERIER Nathalie 02.31.32.70.41

LANGUILLE Vanessa 02.31.31.02.98

LE MOUELLIC Marie-Claire 02.31.62.40.35

MARAIS Emilie 02.31.31.65.30

MARIE Françoise 02.31.62.83.42

Vie quotidienne



Permanences Mairie

Lundi 10h00 à 12h30 - jeudi 17h00 à 19h00

Site internet : www.letorquesne.fr

Environnement

Rappel des horaires d'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants Du lundi au samedi inclus : le matin jusqu'à 12h00, l'après-midi de 14h00 à 20h00 Non autorisé le dimanche et jours fériés

Déchets

Ordures ménagères : notre commune fait le tri sélectif, les sacs jaunes sont disponibles en mairie. Le ramassage est effectué le mardi matin, sauf pour les chemins où le petit camion passe le vendredi. Encombrants : deux déchetteries sont à votre disposition à Pont l'Evêque et le Breuil en Auge, les jours d'ouverture et les horaires sont disponibles sur le site internet.

Les associations sur la commune :

Sauvegarde du Patrimoine Torquesnois	Présidente Jeanne GONCALVES	02.31.61.17.43
La Fraternelle	Président Cyril MARAIS	06.37.73.96.23
Sports et Loisirs	Président Yoland GAGNEUX	02.31.62.91.95
Les Petits Torquesnois et leur école	Présidente Emilie MARAIS	06.22.01.53.95
La Confrérie de la Charité	Président Roland LEON	02.31.61.10.26

Vous retrouverez ces informations détaillées sur notre site.

Etat civil

Mariages

02 juin - Benjamin TRICOCHE et Julie LEPELLETIER (photo)



17 juin - Antoine WOLF et Fleur-Nelly STORY Eric LIERON et Johana DELAHAIE (hors commune mais administrés) Frédéric FOUCAUD et Cécilia LE DANTEC (hors commune mais administrés)

Naissances

Eléa HAMEL	11/10/2017	Gauthier HOUEL	23/08/2017
Lyma CAMPAS	29/07/2017	Lina BARTHELEMY	03/02/2017
Margaux HYVONNET	18/04/2017	Lucile GINISTY	20/01/2017

DERNIÈRE MINUTE DERNIÈRE MINUTE DERNIÈRE MINUTE

Clin d'œil sportif «Badminton»

Tournoi National Jeunes à Saint Louis (frontière Suisse)

Noémie LECAVELIER et sa partenaire ont été finalistes face à la N° 1 et à la N°2 française cadette, ainsi qu'avec son partenaire en double mixte, ils se classent 3ème du tournoi

Bravo à Noémie pour sa performance



MANIFESTATIONS 2018

Dates	Manifestations	Organisateurs	
12 Janvier	Voeux du Maire et ses conseillers		
Février/Mars	Soirée crêpes	Les petits Torquesnois et leur école	
24 Mars	Messe et Repas des Aînés	La Mairie	
8 Avril Pâques	Malle aux jouets au marché Couvert de Pont-L'Evêque Chasse à l'oeufs	Les petits Torquesnois et leur école Les petits Torquesnois et leur école	
8 Mai 25 Mai	Commémoration du 8 mai Fête des voisins	La Fraternelle La Mairie	
16 Juin 23-24 Juin 29 Juin	Voyage des Aînés Ball-trap Kermesse	La Fraternelle La Fraternelle Les petits Torquesnois et leur école	
21-22 Juillet	30ème Fête Sainte Madeleine	La Fraternelle	
2 Septembre 29-30 septembre	Concours de pétanque Voyage	Sports et Loisirs La Fraternelle	
9-10-11 Novembre 11 Novembre	Loto Commémoration du 11 novemb	Les petits Torquesnois et leur école La Fraternelle	
1-2 Décembre Décembre	Rallye de Pont-L'Evêque Noel	Les petits Torquesnois et leur école	



Entreprise créée en 1988

Z.A. de Launay - 14130 Pont-l'Évêque Tél : 02 31 64 00 32

sofim.gilles@orange.fr - sofim.christophe@orange.fr